

Version « Sommaire » du bulletin de 11 pages

« Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font »

La grande déroute fiscale du ministère des Finances du Canada et de ses fonctionnaires (2^e partie)

Par Yves Chartrand, M.Fisc.
Centre québécois de formation en fiscalité – CQFF inc.
ychartrand@cqff.com

Cette phrase célèbre, tirée de l'Évangile selon saint Luc, résume parfaitement la situation. **Comme fiduciaires de notre richesse collective**, les fonctionnaires du ministère des Finances du Canada échouent lamentablement à remplir ce rôle. Voici d'autres preuves dévastatrices...

Dans cette seconde parution d'une série de bulletins sur cet important problème, nous allons continuer de démontrer, **avec de très nombreux exemples concrets à l'appui répartis sur l'ensemble des textes qui seront ou auront été publiés**, comment cette grande déroute fiscale s'est effectuée au fil des 15 à 30 dernières années (notamment les 15 dernières) et comment l'absence totale d'écoute et d'observation de la part des fonctionnaires du ministère des Finances du Canada aura mené à ce constat brutal. Les contribuables font carrément rire d'eux par des fonctionnaires qui vivent sur une autre planète. Et ces multiples bourdes des fonctionnaires auront coûté et coûtent encore des milliards de dollars. C'est l'équivalent du scandale du système de paie Phénix, mais réalisé à répétition, dans un contexte beaucoup moins visible étant donné la nature technique entourant les questions fiscales que peu de gens comprennent. Qui paie pour toutes les gaffes? L'ensemble des contribuables sauf, bien sûr, ceux qui auront bénéficié du mauvais travail des fonctionnaires! Suite de cette triste saga...

Sujets traités dans ce 2^e bulletin

- E. Environ 13 000 enfants âgés de 0 à 19 ans auront réalisé depuis 2001 un total de près de 3 milliards \$ de gains en capital exemptés d'impôt à la vente d'actions de PME. Qui est coupable de ce gâchis? Devinez...
- F. Des transferts de polices d'assurance vie à une société privée : des centaines et des centaines de millions de dollars en recettes fiscales perdues, sauf que les fonctionnaires du ministère des Finances du Canada ont dormi pendant 14 ans malgré les avertissements très clairs reçus de l'ARC dès 2002!
- G. Des automobiles utilisées à 150 % à des fins personnelles!
- H. La chasse aux honnêtes contribuables... pendant qu'ils laissent filer des milliards de dollars sous leurs yeux

Dans le premier bulletin paru en septembre 2017 (voir http://www.cqff.com/informateur/Deroute_fiscale_sept2017.pdf), nous nous sommes attardés plus particulièrement sur quatre (4) exemples d'erreurs majeures, de cafouillage ou d'agissements totalement tordus. Afin d'être sûrs de ne pas les oublier, nous allons simplement rappeler le titre de chacun des quatre exemples discutés. Vous n'avez qu'à cliquer sur le titre pour accéder facilement au texte détaillé du premier bulletin sur ce thème précis.

- A. L'erreur d'au moins 2,5 milliards \$ en retardant inutilement l'ajustement à l'imposition des dividendes
- B. Des centaines et des centaines de millions de dollars exemptés d'impôt pour aucune raison sur des terres agricoles « en asphalte »!
- C. Des exemples de non-agissements qui punissent les contribuables, dont la saga des « plex »
- D. Incompétence « pratique » grave et la perte du taux réduit d'imposition pour des PME acceptant des contrats en sous-traitance

Dans ce second bulletin, nous y allons maintenant avec cinq nouveaux exemples concrets répartis dans quatre sections (E à H) démontrant encore une fois le travail nettement insatisfaisant des fonctionnaires de ce ministère. Vous n'avez qu'à cliquer sur les titres de la colonne de gauche pour accéder au texte détaillé de chacune des sections E à H.

Pourquoi écrivons-nous ces bulletins dévastateurs?

Tel que nous l'avons clairement mentionné dans notre premier bulletin publié en septembre 2017, c'est l'accumulation constante des bourdes des fonctionnaires du ministère des Finances du Canada, notamment au fil des 15 dernières années, qui nous mènent à publier cette série de bulletins dévastateurs. Strictement personne n'est à l'écoute des problèmes et des solutions dans ce ministère. De nombreux problèmes non corrigés, des erreurs d'incompétence, du laxisme et du « je-m'en-foutisme » desdits fonctionnaires font perdre des milliards de dollars en recettes au trésor fédéral tout en ne corrigeant pas les iniquités évidentes, et ce, tel que nos deux premiers bulletins viennent de le démontrer... **et nous ne faisons que commencer**. Tout cela se fait au détriment des contribuables, incluant ceux de la classe moyenne, qui doivent en conséquence supporter un fardeau fiscal plus lourd par l'inaction des fonctionnaires « fiduciaires de notre richesse collective ». Suite à la parution du premier bulletin, des fiscalistes réputés nous ont indiqué que nous disions tout haut ce que plusieurs pensent tout bas. D'autres nous ont cependant reproché d'être impolis envers les fonctionnaires de ce ministère. À ceux-là, nous vous dirons simplement qu'accepter sans maugréer le travail totalement inacceptable de ces fonctionnaires, c'est endosser les conséquences de leur médiocrité et leurs effets néfastes sur l'ensemble des contribuables. Nous ne mangeons pas de ce pain et nous refusons d'endosser un tel état de fait en silence.

Quand le Comité permanent des finances de la Chambre des communes va-t-il s'intéresser à ce problème? Quand le Comité sénatorial permanent des finances nationales va-t-il s'attarder à ce gâchis? Quand les députés fédéraux vont-ils se pencher sur ce dilapidage de fonds publics réalisé par leurs propres fonctionnaires censés être des experts sur les questions fiscales? Quand le vérificateur général du Canada va-t-il réaliser l'ampleur de ce qui se passe sous ses yeux?

Et nous vous rappelons, tel que précisé dans notre premier bulletin, que notre expertise se concentre essentiellement sur l'impôt sur le revenu canadien et québécois et non pas sur la fiscalité internationale, ni sur les taxes à la consommation (comme la TPS). Vous imaginez le bordel qui existe en réalité si on tient compte de ces autres éléments très importants du régime fiscal et pour lesquels il existe assurément des oublis et erreurs multiples?

La suite dans le prochain bulletin, impliquant encore plusieurs milliards de dollars, et qui s'intitulera simplement « Les tricheurs »...

Yves Chartrand, M.Fisc.
Centre québécois de formation en fiscalité-CQFF inc.
Tous ensemble, nous sommes meilleurs...
CQFF.com